

BORDEREAU D'ELIMINATION DE DOCUMENTS

à soumettre en 4 exemplaires à la
DIRECTION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
74 AVENUE PAUL ALDUY - BP 80948
66020 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 04-68-85-84-00
Mèl : archives@cd66.fr

PARTIE RESERVEE AU SERVICE DEMANDANT L'ELIMINATION

Intitulé du service (doit être énoncé intégralement, sans sigle) :

Tél :

Nom de l'agent responsable du suivi de l'élimination :

Date de rédaction du bordereau :

Nombre total d'articles (de boîtes) :

Métrage linéaire global des dossiers proposés à l'élimination : ml

Dates extrêmes :

Sources :

- Instruction DPACI/RES/2004/01 du 4 janvier 2004 relative au traitement et à la conservation des archives des élections politiques postérieures à 1945
- Instructions relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et les structures intercommunales
 - DAF/DPACI/RES/2009/018 du 28 août 2009
 - DGP/SIAF/2014/006 du 22 septembre 2014

Nous avons l'honneur de solliciter l'autorisation d'éliminer les documents suivants :

Nombre de boîtes et métrage linéaire	Nature et sujet des dossiers ou registres	Dates extrêmes	Justificatifs de l'élimination

Le Maire :

Pour accord, la Directrice des Archives Départementales :